éditorial

Désinvestissement scolaire. Décrochage de l'intérieur. Rupture scolaire. Désaffiliation scolaire. Abandon scolaire. Déscolarisation. Jeunes sans diplôme. Jeunes sans qualification… [1] Avec ces mots se dessinent le portrait et l'itinéraire de l'élève en situation de décrochage. On peut aussi y lire en filigrane un ensemble de problématiques et d'approches possibles, la prévention de la difficulté scolaire, la qualification et l'insertion professionnelle

■ Régis Guyon
Rédacteur en chef

entre autres. De là à dire qu'à chaque terme correspondent une approche différente et donc des réponses spécifiques, il y a sans doute un pas à ne pas franchir. Néanmoins, et le rapport récent de la Fondation Jean Jaurès est là pour nous le rappeler [2], depuis une quinzaine d'années au moins, on a assisté à une multiplication des acteurs qui, aux côtés de l'Éducation nationale, ont investi le sujet : les collectivités locales d'abord, mais aussi les acteurs économiques et associatifs. Et si on peut se satisfaire du nombre grandissant d'acteurs, on ne peut que constater et regretter l'empilement des dispositifs mis en place par les uns et les autres et l'absence de coordination. On peut espérer que la concertation en cours permettra de clarifier à la fois la finalité des dispositifs et le rôle de chacun [3].

Car la question du décrochage scolaire, et Dominique Glasman nous le rappelle dans l'entretien qui ouvre ce numéro de *Diversité*, pose *in fine* deux questions : d'une part, celle d'une histoire longue de la massification et de la démocratisation de l'école en direction de nouveaux publics inaugurée dans les années 1960 et, d'autre part, la question de l'évaluation – et des performances – de l'école qui ne se fait plus (seulement) à l'aune de la réussite des élèves mais aussi au dénombrement des élèves perdus en cours de route. En ce sens, le décrochage est devenu à la fois symptôme du mal-être de l'école face à sa massification réussie et sa démocratisation incomplète et un élément permettant de réévaluer les finalités de la scolarité obligatoire. Cette perspective peut être salutaire si l'école peut assumer pleinement et mener à son terme cette démocratisation et donc l'intégration, y compris à travers ses *curricula*, d'élèves qui ne répondent pas tout à fait ou pas du tout *a priori* aux normes canoniques de la réussite scolaire.

Pour cela, l'école se doit de dépasser le recours aux dispositifs qui ne doivent pas (ou plus) s'imposer comme le seul mode d'action en direction des publics désignés comme fragiles. Si les dispositifs destinés aux décro-

■ 1 Ce numéro hors-série de *Diversité* a été réalisé à l'occasion de la Journée du refus de l'échec scolaire organisée le 19 septembre 2012 par l'AFEV : http://microsites.afev.org/index.php?page=fr_Jres2012_presentation

■ 2 Guillaume Balas, *Lutter contre le décrochage scolaire. Vers une nouvelle action publique régionale* (juin 2012) : http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Lutter-contre-le-decrochage-scolaire

■ 3 Et le programme à venir des Inspections générales de l'Éducation nationale pour l'année 2012-2013 le montre bien : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61346

cheurs, qui interviennent en quelque sorte en bout de course[4], ont toute leur légitimité, les dispositifs « préventifs » pour les élèves repérés comme « en difficulté scolaire » et potentiellement décrocheurs posent davantage problème. D'abord, parce qu'ils sont d'une grande hétérogénéité (des Rased aux Segpa en passant par les classes relais) et donc peu lisibles, mais ensuite parce qu'ils peuvent constituer des formes d'externalisation d'élèves et de problématiques, que l'on confie à des acteurs, dits spécialistes de ces « publics » puisque relevant de « l'enseignement spécialisé »[5]. On conviendra que ces dispositifs permettent à certains élèves de pousser plus loin leur scolarité et d'éviter une sortie sans qualification mais ils ont l'inconvénient d'enfermer les élèves dans des catégories dont ils ne sortent que très rarement, renforçant du même coup chez les professionnels de l'école l'idée selon laquelle ces élèves ne sont pas l'affaire d'une école ordinaire pour tous, mais d'un corps de spécialistes, d'un enseignement dit spécialisé…

En creux, le décrochage appuie donc là où le système scolaire est le plus indécis, à savoir les finalités de la scolarité obligatoire et le « à quoi sert l'école ? » : s'agit-il de s'assurer simplement du respect de cette obligation scolaire et donc du seul rapport à la loi ? D'assurer à tous la constitution d'une culture commune et d'une citoyenneté partagée ? De prévenir les ruptures dans les processus d'apprentissage et d'acquisition des savoirs ? De garantir une insertion sociale et professionnelle ? Il ne suffit pas d'opérer des choix et de prétendre qu'une entrée est plus légitime qu'une autre, ce qui n'a pas de sens. La lutte contre le décrochage scolaire ne pourra pas faire l'économie de poser et de repenser, dans l'école à venir, la question des conditions de la réussite pour tous les élèves et donc de la démocratisation de cette école.

■ RÉGIS GUYON

■ 4 On pourrait se demander malgré tout sur les finalités de ces dispositifs qui sont davantage tournés vers l'insertion professionnelle qu'un raccrochage vers une formation diplômante, ce que s'efforcent de faire les micro-lycées par exemple.

■ 5 Stéphane Bonnéry, *Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris, La Dispute, Collection « L'enjeu scolaire », 2007, 214 p. ; Caroline Desombre et Gérald Delelis, « Le poids des stéréotypes », *Les Cahiers pédagogiques*, n° 480, mars 2010.